

Lilian Mathieu

Sociologue, CNRS.

Notes provisoires sur l'espace
des mouvements sociaux –
Des nouvelles mobilisations
à « Nous sommes la gauche »

ou indigènes. Une démocratie socialiste signifie que les grands choix socio-économiques, les priorités en matière d'investissements, les orientations fondamentales de la production et de la distribution, sont démocratiquement débattues et fixées par la population elle-même, et non pas par une poignée d'exploiteurs ou de soi-disant « lois du marché » (ou encore, variante déjà en faillite, par un Bureau Politique tout-puissant). Il n'est pas question d'imposer le socialisme comme programme du mouvement, mais le débat sur le socialisme est une composante légitime de la confrontation d'idées sur les alternatives. Lors du Forum Social Mondial II de février 2002, un cycle de conférences de trois jours sur le socialisme a été organisé, avec la participation de milliers de délégués, par le réseau international *Via Campesina*.

En tout cas, il ne s'agit pas pour le mouvement d'attendre les lendemains qui chantent, mais d'œuvrer, *ici et maintenant*. Chaque Forum Social, chaque expérience locale de démocratie participative, chaque occupation collective de terres par des paysans, chaque action concertée internationalement contre la guerre est une préfiguration de l'utopie altermondialiste, et inspirée par ses valeurs, qui sont celles d'une civilisation de la solidarité.

1 Paris, Galilée, 1993.

2 Daniel Bensaïd, *Les Irréductibles – Théorèmes de la résistance à l'air du temps*, Paris, Textuel, 2001, p. 106.

3 En annexe de Bernard Cassen, *Tout a commencé à Porto Alegre...*, Paris, Mille et une nuits, 2003, p. 166.

4 Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, trad. franç., Paris, Éd. Sociales, 1962, p. 57.

La question de leur « débouché politique » constitue un des principaux enjeux de toute réflexion sur les mouvements sociaux. Depuis la reprise, au début des années 1990, d'une contestation d'ampleur tranchant avec l'atonie militante des années 1980, ceux-ci sont devenus non seulement un moyen dominant d'expression des griefs et des revendications, mais un véritable mode d'action politique, susceptible d'aboutir à des résultats conséquents – le retrait d'une partie du « plan Juppé » en décembre 1995 à l'issue de plusieurs semaines de grèves et de manifestations en est une illustration paradigmatique. Il est dans ces conditions tentant, et nécessaire, de situer cette influence renouvelée des mouvements sociaux en regard des formes institutionnalisées de participation politique, et en premier lieu du vote. Le succès relatif de plusieurs mobilisations a tendu à imposer l'idée, au sein de certains secteurs militants, que le recours à l'action collective constituerait un mode d'expression et d'action plus efficient, voire plus « pur », que la délégation de pouvoir à des professionnels de la politique toujours suspects de « trahir » leurs mandants au profit de leur carrière individuelle. La défaite du mouvement d'opposition à la réforme des retraites du printemps 2003 a, avec brutalité, signalé les limites du registre contestataire, et le « ce n'est pas la rue qui gouverne » de J.-P. Raffarin peut être lu comme un rappel à l'ordre de la réalité des relations entre mouvements sociaux et politique institutionnelle.

Une perspective d'inspiration bourdieusienne peut être à même de proposer une lecture des rapports entre mouvements sociaux et champ politique qui échappe tant à l'enchantement naïf du « mouvementisme » qu'à la résignation (dans l'état de l'offre électorale) au « primat du politique »¹. La notion d'*espace des mouvements sociaux* peut, dans cette optique, constituer un instrument à même de rendre compte à la fois de la consistance et de la dynamique des relations qui unissent entre elles des mobilisations aux enjeux

hétérogènes, et de leurs rapports avec le reste du monde social – et spécialement (mais non exclusivement) avec l'univers politique partisan.

Délimitations

Les années 1990 et le début des années 2000 ont été marquées par les luttes des sans-papiers, des chômeurs, des mal-logés, des malades du sida, des paysans hostiles à la « malbouffe », des enseignants, des féministes, des salariés victimes de « licenciements boursiers », des altermondialistes, etc. Chez les militants, s'est sur la même période, répandu l'usage d'invoquer *le* « mouvement social » – contribuant ainsi à faire exister et à unifier, en la nommant au singulier, une entité dans les faits insaisissable et hétérogène. Tel qu'ici envisagé, l'espace des mouvements sociaux désigne l'univers de pratique et de sens qui s'est constitué, et autonomisé, dans et par le développement de ces luttes².

L'hypothèse selon laquelle se serait constitué en France un tel univers, rassemblant l'ensemble des mouvements sociaux, se base sur le postulat d'une différenciation de nos sociétés en une multiplicité d'univers sociaux relativement autonomes les uns des autres et traversés par des logiques propres. Cette différenciation a été notamment théorisée par N. Elias, P. Bourdieu, N. Luhmann et M. Dobry³, qui ont respectivement proposé d'appeler *configurations*, *champs*, *systèmes* ou *secteurs* ces différents univers tout en portant chacun l'accent sur telle de leurs propriétés – comme l'interdépendance qui unit leurs composantes (Elias), leur caractère autoréférentiel (Luhmann), les homologies qui les rapprochent (Bourdieu) ou leur degré variable d'objectivation (Dobry).

On postulera, à la suite de ces auteurs, que les mobilisations contemporaines se déploient dans un univers relativement autonome, traversé par des logiques propres, et dont les différentes composantes sont unies par des relations de dépendance mutuelle. Cet espace autoréférentiel se distingue des autres univers constitutifs du monde social en ce qu'il propose aux acteurs individuels ou collectifs qui le composent des enjeux spécifiques tout en étant organisé par des temporalités, des règles et des principes d'évaluation propres, qui contraignent leurs pratiques, prises de positions, anticipations et stratégies. Au sein de cet univers, les différentes causes (celles des sans-papiers, des chômeurs, des paysans...) et les organisations (associations, collectifs, ONG...) qui les portent sont liées par des rapports divers et fluctuants, qui peuvent aller de la coopération (entre associations de lutte contre le sida et de défense des immigrés sur la question des étrangers malades, par exemple) à la concurrence (comme celle qui existe entre les différentes organisations de défense des chômeurs), voire au conflit ouvert (comme entre mouvements « provie » ou « prochoix », respectivement adversaires et défenseurs de l'IVG).

La pleine appartenance à l'espace suppose la maîtrise des compétences inhérentes aux différentes pratiques qui y ont cours – et notamment la possession d'un répertoire de l'action collective⁴ – ainsi que la connaissance des principes de classement des multiples mouvements qui le composent, principes qui permettent de s'y repérer et de s'évaluer mutuellement entre organisations rivales ou concurrentes et qui, comme l'ensemble des compétences à l'action collective, ont été acquis au cours d'une carrière militante par un processus de socialisation spécifique⁵.

Telle qu'ainsi esquissée, cette perspective se rapproche de celle d'auteurs qui, comme G. Mauger⁶, proposent d'envisager les mouvements sociaux comme un *champ*. On retiendra particulièrement l'invite qui est faite par Mauger à considérer que « l'absence de définition du "mouvement social" fait (...) partie de sa définition » (p. 33) en ce que la délimitation de ses frontières est elle-même un des enjeux de la lutte qui oppose les différentes composantes du champ. Pour autant, il ne semble pas qu'il soit possible d'accorder le titre de champ à l'espace des mouvements sociaux, car celui-ci ne dispose pas d'un degré d'objectivation, de structuration et d'institutionnalisation suffisant pour correspondre à ce que Bourdieu, dans ses définitions les plus rigoureuses, définit comme champ. De même nous ne souscrivons pas à la proposition selon laquelle « le mouvement social peut être décrit comme un sous-champ au sein du champ politique » (p. 37), en ce que les rapports de l'espace des mouvements sociaux et du champ politique ne peuvent être posés *a priori* comme relevant de l'inclusion. Davantage attentif, à la suite de Dobry, aux changements d'état et aux variations du degré d'objectivation des secteurs, nous considérons que l'espace des mouvements sociaux est un univers dont la consistance est l'objet de sensibles variations en fonction du contexte, qui peuvent aller de la quasi-disparition (notamment par dissolution au sein du champ politique) à des poussées d'autonomie tendant à en faire un univers distinct. Plus généralement, le postulat – partagé notamment par les analyses des mobilisations en termes de « structures des opportunités politiques »⁷ – d'une hétéronomie des mouvements sociaux à l'égard du champ politique n'est pas acceptable en ce qu'il méconnaît l'importance des différences de jeux qui se jouent à l'intérieur respectivement de l'espace des mouvements sociaux et du champ partisan. En d'autres termes, poser que l'espace des mouvements sociaux dispose d'une autonomie relative, c'est certes reconnaître que les mobilisations sont extrêmement sensibles à leurs interactions avec d'autres univers – politique, mais aussi syndical, intellectuel, médiatique ou juridique – sans pour autant les considérer comme en situation de complètes dépendance ou subordination à leur égard.

La notion d'espace des mouvements sociaux se rapproche également de celle de secteur de mouvement social proposée par McCarthy et Zald, et qui

« consiste en l'ensemble des mouvements sociaux d'une société donnée »⁸. Elle s'en distingue toutefois en ce qu'il ne s'agit pas seulement ici d'appréhender, comme le font ces deux auteurs, les relations entre les différentes « causes » – qu'ils désignent significativement par la métaphore économique d'« industries de mouvement social » – sous le seul angle de leur concurrence pour l'acquisition de ressources (comme des entreprises rivalisent pour la captation d'une clientèle), mais de saisir la dynamique d'un univers social au sein duquel différents mouvements et organisations sont en interdépendance, et qui est lui-même soumis à des processus évolutifs d'extension ou de rétraction de l'activité contestataire. L'interdépendance qui relie les différents mouvements n'est jamais figée, mais en évolution constante, ce qui explique que certaines causes peuvent conjoncturellement apparaître comme davantage « porteuses », « avant-gardistes » ou légitimes (ou à l'inverse « ringardes » ou disqualifiantes), voire devenir de véritables points focaux en fonction desquels les autres mobilisations tendent à élaborer leurs stratégies.

Recompositions

La poussée contestataire qui a suivi la crise de mai 1968 peut être considérée comme une première phase d'autonomisation d'un espace des mouvements sociaux. Telle qu'elle est analysée par Mauger⁹, cette première phase correspond à un processus de reconversion d'investissements politiques antérieurs, et plus précisément d'investissements révolutionnaires déçus. La crise de mai n'ayant pas, au final, débouché sur « le grand soir » attendu, nombreux ont été au début des années 1970 les militants – préalablement socialisés à des activités politiques d'ordre protestataire et éventuellement violentes – à quitter les organisations gauchistes pour reconvertir leurs savoir-faire dans une multiplicité de causes qui, en dépit de leur diversité, partageaient un certain nombre de points communs, comme une focalisation sur les « marges » (immigrés, prisonniers, malades mentaux...) et la défense d'identités minoritaires (régionalisme, féminisme, homosexualité...). Cette floraison a fait l'objet d'un grand nombre d'analyses, dont certaines, regroupées sous l'appellation de « paradigme identitaire »¹⁰, ont spécialement mis l'accent sur leur nouveauté. Celle-ci aurait pour l'essentiel résidé dans la focalisation de ces mouvements sur des enjeux « postmatérialistes », rompant avec les enjeux matériels poursuivis par un mouvement ouvrier présenté comme dépassé, et dans leur recrutement privilégié au sein des petites-bourgeoisies nouvelles.

On ne reprendra pas ici les nombreuses critiques qui ont été adressées à la théorie des « nouveaux mouvements sociaux », tout comme on se gardera de fournir une explication globale du déclin qu'ont connu la plupart de ces mouvements à partir de la fin des années 1970. Signalons simplement que sont

généralement évoquées comme ayant pu contribuer à ce délitement de l'espace la satisfaction de plusieurs revendications (légalisation de l'avortement, décriminalisation de l'homosexualité), l'institutionnalisation de plusieurs causes (l'écologie, spécialement) ou la perte de leurs leaders par leur intégration à l'appareil socialiste après la victoire de Mitterrand en 1981¹¹, la disqualification de certains mouvements dans la violence terroriste¹², ou encore un rapport de force moins favorable aux salariés à partir du premier choc pétrolier¹³. Le seul constat du déclin de la contestation – manifesté notamment par la chute du nombre annuel de jours de grève et accompagné par l'idéologie d'un supposé « repli individualiste » sur la sphère privée – suffit pour indiquer combien la reprise de la contestation sociale du début des années 1990 a pu constituer une « divine surprise » pour des militants accablés par la démobilitation de leurs organisations et par une série de reculs sociaux depuis la conversion du PS au libéralisme.

La reconstitution de l'espace des mouvements sociaux qui s'ouvre alors s'est opérée au travers d'un retour au premier plan des questions sociales¹⁴, qui à la fois témoignent de la précarisation de la société française et de l'inadéquation, pour les analyser, du « postmatérialisme » invoqué par la théorie des « nouveaux mouvements sociaux ». Différents mouvements sont emblématiques de ce renouveau, dont on ne fera ici que signaler les principaux. Le mouvement des sans-logis s'illustre par des réquisitions de logements à partir de la fin des années 1980. Sa mobilisation connaît un de ses points d'orgue avec l'occupation de la rue du Dragon en 1994, qui débouche sur la création de Droits devant!!!. Cette association entretient d'emblée des liens très étroits avec le mouvement des chômeurs dont les différentes organisations lancent en décembre 1997 un vaste mouvement d'occupation d'antennes de l'ANPE et des Assedic ; leur action se poursuivra par l'organisation de plusieurs Marches européennes contre le chômage. Le mouvement des sans-papiers connaît ses grandes heures lors des occupations d'églises de 1996, et se centre tant sur une revendication de régularisation des étrangers en situation irrégulière que sur une opposition aux lois successives qui restreignent les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Les statistiques des jours de grève repartent à la hausse à l'occasion du mouvement contre le plan Juppé de décembre 1995, alors que de nouveaux syndicats s'affirment en marge des grandes confédérations (SUD, spécialement). La plupart de ces mobilisations se retrouvent aujourd'hui au sein du mouvement altermondialiste, qui s'est en France structuré autour de cette association-pivot, elle-même constituée d'une multiplicité d'organisations et de sensibilités, qu'est ATTAC.

L'espace des mouvements sociaux qui s'est reconfiguré et autonomisé autour de ces différentes causes est un composé d'éléments anciens et nouveaux. Si

certaines organisations (DAL, AC!, SUD...) les plus emblématiques sont de création récente, d'autres (le GISTI, par exemple) sont beaucoup plus anciennes. À ce titre, rares sont les mobilisations véritablement inédites, et c'est aussi à la résurgence de causes entrées dans un relatif sommeil (féminisme, mouvement homosexuel...) que l'on assiste. De même, si une nouvelle génération se fait jour, cela ne signifie pas pour autant que les militants sont tous de nouveaux venus dans l'univers contestataire : beaucoup ont derrière eux une longue carrière militante et ce sont des savoir-faire anciens, forgés dans un état antérieur de l'espace des mouvements sociaux ou des champs syndical ou politique, qu'ils investissent dans les nouvelles mobilisations. À cet égard, le rapport au champ politique de nombre d'entre eux se partage entre reconversion de projets révolutionnaires, comme « suspendus » en l'attente d'un contexte plus favorable, et désaffection plus diffuse à l'égard de l'univers partisan.

La conjoncture des années 1990 se distingue en effet de celle des années 1970 par l'expérience de l'exercice du pouvoir par le PS à partir de 1981. Alors que celui-ci avait pu canaliser les attentes des mouvements sociaux autour de la candidature de Mitterrand, la désillusion et l'amertume consécutives à sa conversion au néolibéralisme ont favorisé un militantisme plus thématique et perçu comme davantage « concret » et « désintéressé » au sein du monde associatif¹⁵. Ce phénomène est solidaire d'une clôture du champ politique, dont les positions dominantes se sont progressivement fermées aux militants de base au profit de professionnels mieux dotés en capitaux – scolaires, spécialement, et acquis au sein d'« écoles du pouvoir » telles que Science-po et l'Ena – désormais promus en critères de définition de l'excellence politique. En d'autres termes, l'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux peut à certains égards être considérée comme un effet d'une autre autonomisation, celle du champ politique partisan, et de sa fermeture aux profanes.

Expérimentations

L'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux à l'égard du champ politique n'est sans doute jamais aussi sensible que lorsque s'opèrent des transgressions des frontières entre les deux univers. L'appel « Nous sommes la gauche » (NSLG), lancé par Act Up et rallié par plusieurs responsables associatifs à l'occasion des législatives de 1997, en fournit une précieuse illustration. Ces militants entendaient par leur appel réaffirmer l'existence, aux côtés de l'univers partisan, d'acteurs collectifs qui eux aussi comptent peser sur le jeu politique. Plus encore, le texte interpellait les partis de la gauche de gouvernement en dénonçant l'isolement dans lequel leur désertion d'un certain nombre de terrains – et spécialement ceux relevant de la précarité économique et sociale – avait réduit le milieu associatif (« partout, nous avons réin-

vesti l'espace laissé vacant par ceux qui étaient censés nous représenter », disait l'appel). De nouveaux rapports entre mouvements sociaux et partis étaient exigés, par lesquels la responsabilité et la capacité d'innovation des premiers seraient davantage reconnues par les seconds : « Nous serons derrière elle [la « gauche officielle »], parce qu'elle a besoin de nous, des nouvelles formes de citoyenneté que nous avons inventées là où elle a manqué d'imagination, et des exigences que nous formulons là où elle s'est tue ». Publié dans *Libération* et les *Inrockuptibles*, l'appel avait suscité une réponse de J.-C. Cambadélis (« Nous sommes tous la gauche », *Le Monde* du 23 mai 1997) dans laquelle le responsable du PS récusait la prétention des associations à se poser dans un rapport d'égalité avec les partis, et tentait de les « remettre à leur place » en appelant à un partage des tâches entre « gauche sociale » et « gauche politique »¹⁶.

Cette initiative doit, pour être comprise, être resituée dans son contexte. Ce dernier est certes celui qui précède l'arrivée de la « gauche plurielle » aux affaires, mais est surtout marqué par une consolidation de l'espace des mouvements sociaux suite à une série de mobilisations marquantes (grèves de décembre 1995, mouvement des sans-papiers, manifestations contre le FN de Strasbourg, pétitions contre la loi Debré...) qui ont renforcé parmi les militants le sentiment de constituer un univers d'action distinct du champ partisan, à la légitimité et à la cohérence suffisantes pour pouvoir prétendre peser, en imposant leurs préoccupations et revendications, sur celui-ci. Au sein de cet espace, Act Up constitue une des organisations les plus légitimes et les plus centrales, du fait de ses modes d'action mêlant radicalité et expertise, ainsi que par la position de la cause qu'elle défend, le combat contre le sida, à l'entrecroisement d'une multiplicité d'autres enjeux de lutte (immigrés, prison, précarité, service public de la santé...). Il s'agit également d'une association qui occupe une des zones les plus autonomes de l'espace : la lutte contre le sida constitue le premier engagement de nombre de ses activistes, l'essentiel de ses références militantes sont importées des États-Unis, et elle est peu marquée politiquement ou idéologiquement. Elle peut en conséquence s'autoriser, en lançant l'appel, un rapport beaucoup plus décomplexé au champ politique, à la différence d'autres associations que leur plus grande hétéronomie expose au soupçon, entretenu par leurs concurrentes, d'asservir la cause qu'elles défendent à des intérêts partisans, et leur impose un travail constant de marquage des frontières.

NSLG a exercé une influence paradoxale sur les relations entre espace des mouvements sociaux et champ politique. Reconnaisant en eux des acteurs qui pèsent dans le paysage politique, le PCF a tenté d'enrôler des responsables associatifs dans le jeu partisan en leur proposant une place sur sa liste aux

Européennes de 1999 (sollicité, le président d'Act Up, Ph. Mangeot, refusera d'y figurer), mais l'initiative sera un fiasco électoral. Contre ce « débauchage », qui leur est apparu comme une entreprise d'asservissement de la légitimité des mobilisations aux intérêts partisans, des responsables associatifs et syndicaux ont, en réaction, lancé un appel « Pour une autonomie du mouvement social » (publié dans *Libération* du 03/08/1998), qui peut être lu comme un témoignage du renforcement de l'autoréférentialité de l'espace des mouvements sociaux, mais aussi de la tentation de l'enfermement dans une posture protestataire.

Cet épisode – comme d'autres plus récents – montre que l'espace des mouvements sociaux est désormais considéré, y compris par les agents du champ partisan, comme un des creusets où s'inventent et s'expérimentent, dans la confrontation directe aux enjeux de terrain, de nouvelles pratiques et représentations de la lutte politique. Il apparaît à beaucoup comme une voie de régénération d'un champ politique centré sur ses enjeux spécifiques et dont l'accès est réservé à une classe restreinte de professionnels, souvent issus de mêmes écoles de pouvoir et dans leur majorité convertis au libéralisme. Contre cette représentation enchantée, il est important de rappeler que si l'autonomisation de l'espace des mouvements sociaux s'est ces dernières années accentuée, elle n'en demeure pas moins relative, et nombre de ses zones restent dépendantes d'un univers partisan largement en mesure de lui imposer ses logiques et enjeux propres. Dans ces conditions, l'élection à des postes de pouvoir, aux côtés de professionnels du champ politique, de « personnalités du mouvement social » se limite à un transfert d'un univers à un autre qui ne remet en cause ni leur fonctionnement respectif, ni la nature de leurs relations. Elle risque de n'avoir que des effets réduits (voire négatifs si un bilan décevant disqualifie ceux qui s'y sont prêtés) tant que l'espace des mouvements sociaux ne sera pas suffisamment consolidé pour être en mesure d'imposer ses préoccupations et revendications – ainsi que son contrôle – aux partis qui se présentent comme ses relais institutionnels. Une participation de mouvements sociaux en tant que tels au jeu électoral sera de son côté condamnée à demeurer anecdotique aussi longtemps que ce jeu restera en l'état – c'est-à-dire tant que des mobilisations menées tant à l'intérieur que du dehors des arènes institutionnelles resteront incapables d'en transformer significativement les logiques et modes de fonctionnement¹⁷.

1 Cette tension n'est pas nouvelle, mais constitue une transposition contemporaine du débat entre anarcho-syndicalisme et léninisme du début du xx^e siècle, comme

l'ont montré Christophe Aguiton et Philippe Corcuff, « Mouvements sociaux et politique : entre anciens modèles et enjeux nouveaux », *Mouvements*, n° 3, mars-avril 1999.

- 2 Une première esquisse de ces analyses a été proposée dans Lilian Mathieu, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52 (1), 2002.
- 3 Voir Norbert Elias, *La Société des individus*, Paris, Pocket, 1991 ; Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001 ; Niklas Luhmann, *The Differentiation of Society*, New York, University of Columbia Press, 1982 ; Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.
- 4 Cf. Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, New York, Random House, 1978.
- 5 Ces compétences sont souvent d'autant plus insaisissables qu'elles relèvent d'un savoir pratique, largement pré-réflexif et à ce titre difficilement transmissible de manière formelle. Rédiger un tract, organiser une manifestation, négocier avec des partenaires potentiels, retourner en sa faveur une assemblée hostile... font partie de ces compétences.
- 6 Gérard Mauger, « Pour une politique réflexive du mouvement social », in P. Cours-Salies, M. Vakaloulis (dir.), *Les Mobilisations collectives : une controverse sociologique*, Paris, PUF. Voir également, pour une formulation antérieure, Cécile Péchu, « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001.
- 7 Voir par exemple, pour la France, Jan Willem Duyvendak, *Le Poids du politique*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- 8 John D. McCarthy, Mayer N. Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, 82 (6), 1977, p. 1220.
- 9 Gérard Mauger, « Gauchisme, contre-culture et néolibéralisme : pour une histoire de la "génération 68" », in CURAPP, *L'Identité politique*, Paris, PUF.
- 10 Jean L. Cohen, « Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements », *Social Research*, 52 (4), 1985.
- 11 J.W. Duyvendak, *op. cit.*
- 12 Isabelle Sommier, *La Violence politique et son deuil*, Rennes, PUR, 1998.
- 13 Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- 14 Lilian Mathieu, « Les nouvelles formes de la contestation sociale », *Regards sur l'actualité*, n° 251, 1999.
- 15 Sur ce processus, cf. notamment Eric Agrikoliansky, *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; C. Péchu, *art. cit.*
- 16 La tribune de Cambadélis avait été suivie d'une réponse de NSLG : « Et nous nous permettons d'insister », *Le Monde*, 30 mai 1997.
- 17 Quoiqu'en l'état actuel peu probable, reste l'option d'un effacement des frontières entre espace des mouvements sociaux et champ politique à la faveur d'une crise politique marquée par que M. Dobry (*op. cit.*) appelle la fluidité politique ; dans une telle conjoncture, la prétention d'acteurs de l'espace des mouvements sociaux à occuper le pouvoir à la place de ceux du champ partisan relèverait d'une dynamique proprement « révolutionnaire ».